



En partenariat
avec



**TERMES DE REFERENCES DE L'ÉVALUATION ITERATIVE AVEC MINI-SEMINAIRE (EIMS)
DU PROGRAMME TRANSFRONTALIER D'APPUI AU RELEVEMENT ET A LA RESILIENCE
COMMUNAUTAIRE (Y&R&TALI) AU BURKINA FASO ET EN CÔTE D'IVOIRE**

Novembre 2024

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Action Contre la Faim est une organisation non gouvernementale créée en 1979 qui intervient depuis 2008 au Burkina Faso et les années 90 en Côte d'Ivoire. Elle a pour mission de sauver des vies en éliminant la faim par la prévention, la détection et le traitement de la sous-nutrition. Structurée en réseau international, Action Contre la Faim mène une réponse coordonnée, dans plus de 50 pays. Elle adopte une stratégie multisectorielle et intégrée de ses programmes dans les structures locales et nationales en développant systématiquement une approche communautaire.

Dans le cadre de ses missions, Action Contre la Faim met en œuvre, grâce à un financement de l'Agence Française de Développement (AFD), le Projet "YεRεTALI" : Programme d'Appui au Relèvement et à la Résilience Communautaire " au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Le projet a pour objectif spécifique de renforcer durablement et de manière intégrée les moyens de subsistance et l'accès aux services sociaux de base des individus, ménages et communautés dans les régions des Hauts-Bassins et des Cascades au Burkina Faso et dans la région du Bounkani en Côte d'Ivoire. Le projet a débuté le 1^{er} novembre 2022 et est prévu de se clôturer le 31 janvier 2026.

Il s'agit de répondre aux besoins immédiats des nouveaux déplacés après un choc ainsi que de protéger les moyens d'existence immédiats des populations déjà vulnérables, hôtes et déplacés, et de les accompagner dans le développement d'activités durables pour renforcer leurs capacités à répondre à leurs besoins de manière autonome. Dans le même temps, les services des Etats sur la préparation et la réponse aux urgences multisectorielles seront renforcés afin de progressivement prendre le relai d'Action contre la Faim dans la réponse aux chocs.

Afin d'assurer le succès et la pertinence du Projet "YεRεTALI", ainsi que de maximiser son impact positif sur les communautés bénéficiaires, il est planifié d'effectuer deux Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS) alors que le projet est arrivé à terme de sa deuxième année d'implémentation. Une première est prévue en janvier 2025 et une autre sera programmée 6 mois avant la fin du projet (septembre 2025) afin d'évaluer les progrès, la prise en considération des recommandations de la première EIMS et de formuler de nouvelles recommandations pour la fin de la mise en œuvre du projet. Les projets de réponses aux crises, de relèvement et de résilience faisant face à des environnements complexes et évolutifs, les EIMS offrent la réflexion nécessaire pour permettre aux projets de s'adapter aux changements contextuels, aux risques émergents et aux besoins évoluant des communautés bénéficiaires.

Contrairement à une évaluation ponctuelle à la fin du projet, les EIMS prévoient un contrôle pour évaluer les progrès réalisés, identifier d'éventuels écarts et prendre des mesures correctives en temps réel. Cette approche permet un suivi plus précis des résultats et une meilleure réactivité face aux défis rencontrés dans la mise en œuvre du projet. Par ailleurs, les EIMS favorisent l'apprentissage organisationnel et l'amélioration continue. En analysant les forces et les faiblesses du projet pendant sa réalisation, l'équipe de gestion peut ajuster ses stratégies, ses approches et ses activités pour optimiser l'impact global du projet et renforcer le lien entre les interventions du projet et les besoins réels des communautés locales dans les deux pays.

Ces Termes de Référence (TdR) sont établis en vue de réaliser deux EIMS (janvier et septembre 2025) pour le projet "YεRεTALI" qui se déroule au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

2. FINALITE ET OBJECTIFS SPECIFIQUES

L'objectif général des Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS) du Projet "YεRεTALI" est de fournir des informations stratégiques pour orienter la prise de décision et améliorer l'impact positif du

projet sur les communautés bénéficiaires au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, alors que le projet est à mi-parcours.

Spécifiquement il s'agira pour chaque EIMS de :

- Évaluer les progrès réalisés par le Projet "YεRεTALI" en matière d'approche transfrontalière, nexus et intégrées, visant la réponse aux urgences et la résilience des communautés face aux défis socio-économiques, sécuritaires et environnementaux dans les communes/sous-préfectures ciblées dans les deux pays ;
- Analyser la pertinence des stratégies, des approches, et la qualité de la mise en œuvre des activités du projet, en s'assurant qu'elles répondent efficacement aux besoins des communautés locales et qu'elles sont adaptées aux changements contextuels ;
- Identifier les forces et les faiblesses du management du projet, en évaluant la coordination des acteurs internes et avec les acteurs externes au management de projet ;
- Fournir des recommandations techniques et opérationnelles pour améliorer l'efficacité et l'efficience du Projet "YεRεTALI", en tenant compte des enseignements tirés de ces deux premières années d'implémentation ;
- Organiser des mini-séminaires de restitution sur le terrain dans les deux pays pour partager les résultats de l'évaluation avec les parties prenantes du projet, faciliter l'échange d'informations et encourager la collaboration en vue d'améliorer la mise en œuvre future du projet ;
- Organiser un atelier de restitution multi-pays (l'atelier de la première EIMS aura lieu en Côte d'Ivoire avec la présence d'une représentation du Burkina Faso et celui de la seconde aura lieu en ligne).

3. COUVERTURE GEOGRAPHIQUE :

Chaque EIMS auront lieu de manière simultanée au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. L'analyse finale devant couvrir l'ensemble de ce projet transfrontalier¹.

Au **Burkina Faso**, l'évaluation portera sur :

- Les bases nationale et régionale d'ACF : Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (ainsi que les sous-bases d'Orodara et Banfora) ;
- La Région des Hauts-Bassins : Communes de Satiri, Karangasso-Vigué, Samogogouan et Banzon ;
- La Région des Cascades : Communes de Sideradougou, Tiefora, Sindou et Niangolok ;
- Une enveloppe de contingence prévu par le projet nous a emmené à intervenir en dehors de ces communes pour des opérations ponctuelles. Nous examinerons dans le cadre de la phase préparatoire la pertinence d'inclure ces autres zones géographiques dans le périmètre de l'évaluation.

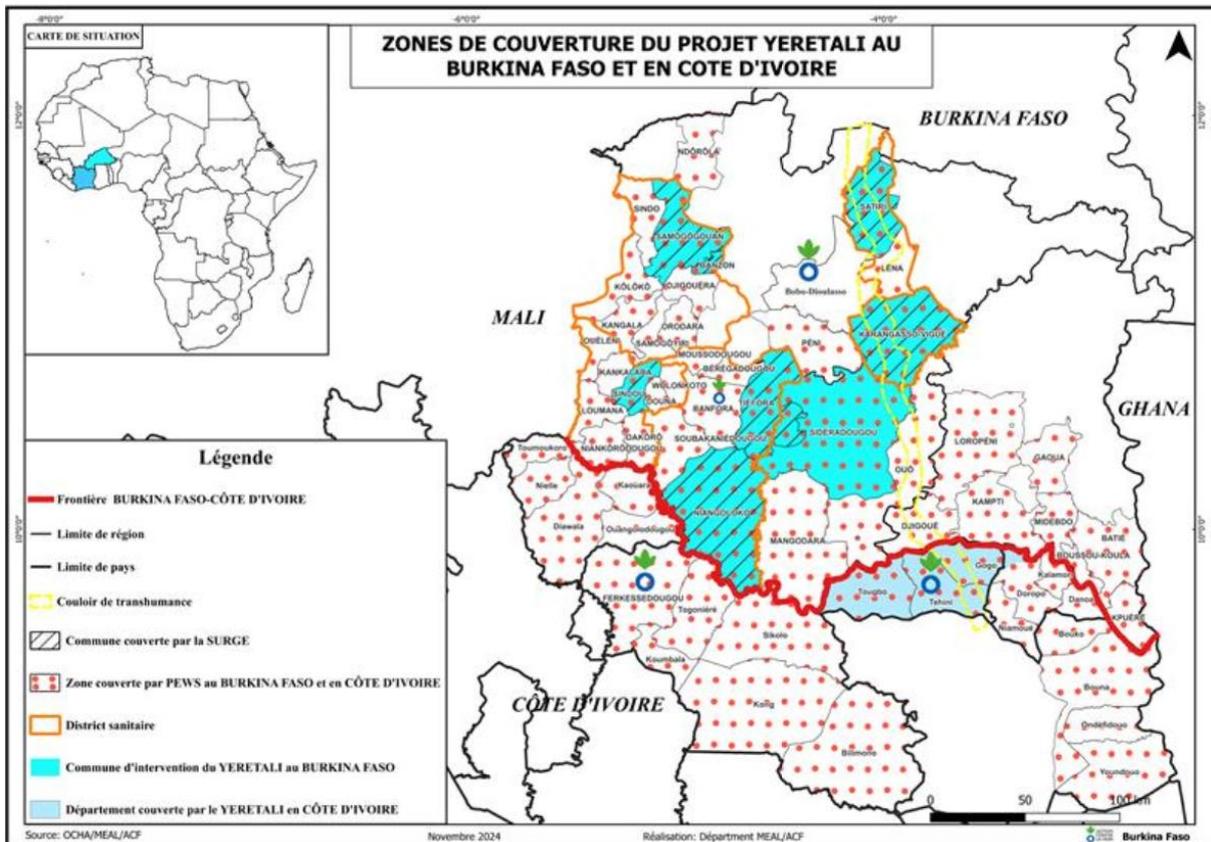
En **Côte d'Ivoire**, seule la région du Bounkani est concernée :

- Les bases nationale et régionale : Abidjan et Téhini
- Le département de Téhini : Sous-Préfectures de Téhini, Tougbo et Gogo.

¹ Lorsque le besoin et l'urgence se présente, une enveloppe de contingence répartie proportionnellement au budget des deux pays, permet au projet d'intervenir dans les communes proches des interventions ou le package complet des activités est mis en place.

Les EIMS couvriront toutes les bases des pays d'intervention concernées par le projet Yèrètali.

Les visites dans les Provinces et Départements d'intervention seront sujettes aux contraintes et mesures sécuritaires d'ACF.



4. QUESTIONS D'ÉVALUATION

Les Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS) du Projet "YèRèTALI" reposeront sur une série de questions d'évaluation soigneusement conçues pour approfondir l'analyse des progrès réalisés en matière de réponses aux urgences, de résilience communautaire et de gestion du projet.

<p>Évaluation des progrès réalisés en matière d'approche transfrontalière, nexus et intégrées, de réponse aux urgences, et de résilience des communautés</p>	<p>Dans quelle mesure le projet "YèRèTALI" a-t-il contribué à améliorer la réponse aux urgences et la résilience des communautés face aux défis sécuritaires, humanitaires, socio-économiques et environnementaux dans les communes ciblées ?</p>
<p>Analyser la pertinence des stratégies et approches, et la qualité de la mise en œuvre des activités mises en œuvre par le projet</p>	<p>Quels sont les indicateurs de résilience observés chez les bénéficiaires du projet "YèRèTALI" et comment ont-ils évolué depuis le début de ce projet ?</p> <p>Les stratégies et approches mises en œuvre sont-elles adaptées aux besoins spécifiques des communautés locales ?</p> <p>Comment le projet prend-il en compte les changements contextuels et s'ajuste-t-il en fonction des nouvelles réalités sur le terrain ?</p> <p>Quelles sont les pratiques les plus pertinentes et les plus efficaces identifiées au cours de cette première phase de mise en œuvre ?</p>

	Quels sont les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre des activités, et comment peuvent-ils être surmontés pour améliorer la qualité de l'exécution ?
	Quels sont les succès notables du projet et comment les activités ont-elles contribué aux résultats attendus en termes de réponses aux urgences, de relèvement et de résilience communautaire ?
Identification des forces et des faiblesses du management du projet	Comment la coordination entre les différents acteurs interne et externe au projet a-t-elle été gérée (par pays et sur l'ensemble du projet), et quelles sont les opportunités d'amélioration dans ce domaine ?
Formulation de recommandations spécifiques et opérationnelles pour améliorer l'efficacité et l'efficience du Projet "YεRεTALI"	Quelles actions concrètes peuvent être mises en place pour renforcer la pertinence des stratégies et des approches du projet en réponse aux besoins des communautés ?
	Comment optimiser la coordination entre les acteurs internes et externes au projet pour améliorer son efficacité globale ?
	Quelles leçons apprises peuvent être tirées de cette première phase d'implémentation et comment les intégrer dans une approche d'amélioration continue ?

5. METHODOLOGIE

La proposition technique devra comporter une méthodologie détaillée, adaptée à celles des Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS), et tenir compte des présents Termes de Référence.

6. DISPOSITIONS OPERATIONELLES

6.1 Aspects logistiques, administratifs et financiers

Le budget prévu pour ces évaluations est de 50 000 euros. Ce budget devra intégrer les frais de ressources humaines, les déplacements internationaux (vols avion, visa et éventuelles taxes aéroportuaires, etc.), les frais de logement, les perdiems et tous frais d'assurance ou médicaux des consultants qui réaliseront les visites terrain. L'organisation des ateliers de restitution à chaud sur le terrain devra être comprise dans le budget.

ACF aura à sa charge les déplacements dans les pays d'intervention, l'organisation de l'atelier en présentiel à Abidjan, et pourra fournir un espace de travail dans ses bureaux pays à la disposition des consultants. Les bureaux pays d'ACF pourront faciliter la réservation d'hôtels et des salles de travail pour l'organisation des ateliers.

6.2 Risques

Le mode opérationnel prévu évoluera selon le contexte sécuritaire et l'accessibilité des zones d'intervention évaluée par ACF dans chacun des pays au moment du déroulement des missions. Les modifications éventuelles feront l'objet d'une notification de la part d'ACF au prestataire. En particulier, les changements pourront porter sur le calendrier et/ou le choix des visites et des interlocuteurs à interviewer.

7. LIVRABLES

La liste ci-dessous inclut les produits principaux que l'évaluateur/trice devra délivrer pour chaque EIMS :

Livrables	Description	Échéance
Rapport de démarrage	Synthèse des enjeux clés de l'évaluation, questions évaluatives auxquelles les EIMS doivent répondre, matrices d'évaluation et liste des outils de collecte	10 jours après les réunions de cadrage des EIMS
Compte-rendu des mini-Séminaires de restitution (2 * 2)	Restitutions « à chaud » des éléments relevés et échanges avec les équipes dans la dynamique d'apprentissage	7 jours après la tenue des ateliers
Rapport final préliminaire	Rapport final préliminaire et annexes	15 jours après la fin des exercices terrain
Atelier Régional : constats principaux et recommandations	Présentation des Résultats clés à la coordination d'ACF France, ACF Côte d'Ivoire, ACF Burkina Faso et à l'AFD	7 jours après la remise des rapports préliminaires
Rapport final d'évaluation, annexes et synthèse	Rapport, synthèse et validation avec le consortium	Transmission du rapport final 7 jours après la présentation des ateliers régionaux

Tous les produits devront être soumis en français sous format Word, Excel ou Powerpoint. La qualité du rapport préliminaire et du rapport d'évaluation sera contrôlée par Action Contre la Faim.

8. PROFILS DES EXPERTS CLES

Pour mener à bien ces Évaluations Itératives avec Mini-Séminaires (EIMS) du Projet "YεRεTALI", il est essentiel de constituer à minima une équipe de deux experts avec des profils similaires (1 expert international + au moins un expert national d'un des pays) tout en offrant si possible une complémentarité d'expertises pour une approche holistique de l'évaluation. Cette équipe devra être composée des profils suivants :

1. Expert international en réponse aux urgences et résilience communautaire, Chef de mission

- *Formation en gestion de projet humanitaire, développement international, en sécurité alimentaire et moyens d'existence, sciences sociales, en économie du développement ou dans un domaine similaire.*
- *Au moins 10 ans d'expérience dans l'évaluation de projets humanitaires, multisectoriels, en particulier des projets axés sur la résilience communautaire face aux défis sécuritaires, socio-économiques et environnementaux et multipays.*
- *Compétences en collecte et analyse de données qualitatives et quantitatives, y compris l'utilisation d'enquêtes et d'entretiens.*
- *Capacité à identifier les forces et les faiblesses du management du projet et à formuler des recommandations pratiques.*
- *Compétences avérées en communication, facilitation de séminaires et en rédaction de rapports d'évaluation. Capacité à synthétiser des informations complexes et à les présenter de manière claire et accessible.*
- *Connaissance du contexte sahélien, particulièrement du Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire sera un grand atout.*

2. Un expert national (Burkina-Faso et/ou Côte d'Ivoire) en réponse aux urgences et résilience communautaire

- *Formation en gestion de projet, en évaluation ou dans un domaine connexe.*

- *Au moins 5 ans d'expérience avérée dans la gestion de projets humanitaire ou de développement, y compris le suivi et l'évaluation des projets à impact social.*
- *Compétences en évaluation de projets multisectoriels et en collecte et analyse de données quantitatives et qualitatives.*
- *Capacité à identifier les forces et les faiblesses du management du projet et à formuler des recommandations pratiques.*
- *Compétences avérées en communication, facilitation de séminaires*

9. CHRONOGRAMME

La prestation se fera en deux temps (EIMS 1 et EIMS 2), à partir du lundi 13 janvier 2025 pour l'EIMS 1 et du 1^{er} septembre 2025 pour l'EIMS 2.

Chaque EIMS devra s'étendre sur une durée maximum de 2 mois et demi. Le chronogramme indicatif des EIMS devra être détaillé dans la proposition technique et tenir compte des éléments décrits dans les présents TdR.

10. CRITERES DE SELECTION DU PRESTATAIRE

La sélection du prestataire tiendra compte de :

Expertise technique : le prestataire doit avoir une expertise technique solide et démontrer une expérience avérée dans la réalisation d'EIMS, si possible en Afrique de l'Ouest et dans le contexte sahélien (idéalement au Burkina Faso et/ou en Côte d'Ivoire).

Connaissance du domaine : le prestataire doit avoir une compréhension des projets de réponse aux urgences et de résilience communautaire avec une expérience dans la réalisation d'EIMS dans des projets et contextes similaires ;

Capacité d'adaptation : le prestataire doit être en mesure de comprendre les besoins spécifiques de l'organisation et de proposer des solutions personnalisées pour répondre à ces besoins ;

Coût : le prestataire doit proposer des tarifs compétitifs et transparents qui répondent aux attentes des TdR ;

Délais : le prestataire doit être en mesure de respecter les délais de livraison convenus pour la réalisation des EIMS ;

Références: le prestataire doit fournir des références de clients précédents pour attester de sa capacité à livrer des EIMS de qualité.

Ces critères permettront d'identifier le prestataire le mieux qualifié pour la réalisation des EIMS du projet "YεRεTALI" selon les exigences d'Action Contre la Faim.

11. MODALITES PRATIQUES DE CANDIDATURES

Les prestataires intéressés doivent déposer un dossier de candidature rédigé en français et sous forme électronique en deux fichiers: Offre technique et offre financière.

La date limite de l'offre est le vendredi 13 décembre 2024.

Les dossiers sont à envoyer Offres ACF CI : offres@ci-actioncontrelafaim.org

Une offre technique incluant :

Présentation de la structure : Historique, expérience dans le domaine de la gestion des données, références d'études similaires réalisés avec succès ;

Compréhension des besoins : Récapitulatif des besoins et exigences exprimés par d'Action Contre la Faim, compréhension des objectifs du projet, identification des défis potentiels et des risques associés;

Proposition de solution : Approche pour la revue documentaire, l'élaboration des guides d'entretien, la collecte et l'analyse des données, l'identification des principaux résultats et la formulation des recommandations, l'organisation et l'animation de l'atelier de restitution, et la finalisation du rapport final.

Méthodologie de mise en œuvre : Étapes clés de la réalisation des EIMS du projet "YεRεTALI", plan de travail détaillé, y compris les délais et les jalons ;

Équipe de projet : CV de l'équipe dédiée à la réalisation des EIMS, description des compétences et des qualifications clés de chaque membre de l'équipe.

Une offre financière incluant :

Estimation détaillée des coûts liés à la réalisation des EIMS : prenant en compte tous les éléments décrit dans ce TdR.